



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
DE CYCLISME



# COUPE DES LACS 2024 MONTMÉLIAN

ROUND  
3



## DIMANCHE 27 OCTOBRE

À PARTIR DE 10H30

**ENTRÉE GRATUITE**  
**RESTAURATION**  
**BUVETTE**  
**STAND**

RUE ANTOINE BESSON



Le Club Montmélian Savoie BMX et la municipalité sont heureux de vous accueillir pour la 3<sup>ème</sup> manche de la coupe des Lacs le dimanche 27 OCTOBRE 2024, Rue Antoine Besson à MONTMELIAN.

## 1 LES HORAIRES

### Samedi 26 Octobre 2024

Piste ouverte à partir de 15h sous la responsabilité des parents jusqu'à 18h.

### Dimanche 27 Octobre 2024

Entraînements avec grille

9h00 – 9h45

Catégories

Groupe 1 **Pastille rouge**  
**Piou-Piou, Piccolos, Poussins, Minis 1 et 2, Cadets 1 et 2**

9h45 – 10h15

Catégories

Groupe 2 **Pastille verte**  
**Ecoliers, Juniors, Elites, 24 et - Cruisers, 14 et – Femmes, 25 et + Femme  
40 et + Hommes, 25 – 39 Hommes**

10h30

**Début courses**

¼ finales

pause repas

½ finales

Finales A, B, C et D

*Les horaires peuvent être modifiés.*

## 2 BUVETTE ET RESTAURATION

Une buvette sera tenue le samedi dès 15h et le dimanche dès 8h00 par les bénévoles du club.  
Nous vous proposons aussi la restauration le dimanche.

## 3 LES ENGAGEMENTS

**10 € par course, pour tous les pilotes**

**15 € par course, pour les pilotes courants en 20 et 24 pouces.**

## 4 LES CATEGORIES

<b>Groupe 1</b>	/	<b>Pastille rouge</b>	/	<b>Horaire de 9h00 à 9h45</b>	
Catégories		Garçons		Filles	
		Age	Années	Age	Années
Piccolos		6 - 5	2018 2019	8 - 5	2016 2019
Piou-Piou		7	2016		
Poussins		8	2016	9	2015
Minis 1		9	2015	10	2014
Minis 2		10	2014	11	2013
Cadets 1		11	2013	12	2012
Cadets 2		12	2012		
<b>Groupe 2</b>	/	<b>Pastille verte</b>	/	<b>Horaire de 9h45 à 10h15</b>	
Ecoliers		13 14	2011 2010		
Juniors		15 16	2009 2008		
Elites		17 29	2007 1995		
13-24 F				13 24	2011 2000
25 et + F				25	1999 ET +
13-29 Cruiser		13 29	2011 1995		
30-39 H		30 39	1994 1985		
40 ET + H		40 ET +	1984 ET MOINS		

Tout pilote peut faire une demande, pour l'ensemble du championnat, pour concourir dans la classe d'âge supérieur (maximum une catégorie au-dessus) à faire auprès des représentants de la CDL. La demande se fait par mail au moins 1 semaine avant la compétition.

Les 30-39 ans qui souhaitent rouler dans la catégorie Elites, doivent le faire pour toutes les manches et le notifier auprès de leur club et de la secrétaire.

Toutes ces catégories se courent s'il y a un minimum de 5 pilotes durant toute la saison si non les pilotes montent d'une catégorie, mais avec un classement séparé.

Deux catégories femmes sont créées : 13-24 ans et 25 et + .

Une catégorie 7 ans pour les petits est créée pour éviter les 1/8èmes.

Une modification de répartition est apportée aux catégories des -39 ans

Les catégories élites, 29 et - , 30-39 , 40 et + ; femmes 13-24 ans et 25 et + peuvent se courir en 20' ou en 24'.

### **Les protections obligatoires pour le pilote et le vélo.**

Casque attaché – gants non coupés- pantalon long- pull long.

Câble de frein- embouts de poignée.

Toute protection supplémentaire est recommandée mais pas obligatoire.

Les caméras sont interdites des manches qualificatives aux finales. Les fixations en métal/permanentes pour attacher les caméras sont interdites, le ruban adhésif et le velcro sont permis.

## **5 LES INSCRIPTIONS**

L'inscription se fait par l'intermédiaire de son club, un responsable de club confirmera et paiera pour les pilotes du club en une fois auprès de l'organisateur de la manche. La liste des inscriptions doit parvenir au club organisateur le jeudi, au plus tard, précédant la course. Pour toute inscription tardive, **une pénalité du double du prix** de la course sera perçue, et restera sous réserve d'une place dans une race. **En cas d'annulation tout pilote doit impérativement prévenir le responsable de club et le bureau de course au plus tard le samedi avant la course.**

### **Attention !**

Pour les pilotes suisses, il n'y a pas d'assurance accident qui couvre la compétition, il est fortement conseillé de disposer d'une assurance personnelle.

Pour les pilotes français, il est obligatoire de disposer d'une carte d'assuré social européenne (pour les manches sur le territoire suisse).

Pour les pilotes suisses mais habitant en France, les pilotes doivent obligatoirement être en possession d'une licence FFC valable pour la compétition.

**Le licence loisirs et la licence baby vélo ne sont pas autorisées pour une compétition.**

## **6 RECOMPENSES ET CLASSEMENT**

A chaque manche, le club organisateur remet une médaille aux pilotes, à la fin de chaque finale de la catégorie **Picolos jusqu'à la catégorie Ecoliers incluses et les Femmes 14 – 24 ans.**

A la dernière manche une coupe sera remise aux 8 premiers, du classement général, pour chaque catégorie. Seuls les pilotes présents obtiendront une récompense à la finale, sauf en cas de force majeure (réglé de cas en cas par les Présidents de clubs).

Seront récompensés au classement général ceux qui auront fait au minimum 4 manches.

Au classement final, on fait le total des 5 meilleures manches.

**Une égalité en manche de qualification** est départagée par le meilleur résultat de la 3<sup>ème</sup> manche

**Une égalité au classement général** est départagée par la meilleure manche puis le meilleur résultat sur la dernière manche courue (seuls les 10 premiers pilotes sont départagés). Il faut avoir fait 4 manches pour être classé.

**Les clubs affichent la manière de prendre les décisions en cas d'égalité !**

### **Trophée des clubs :**

Les 8 meilleurs résultats de chaque club, dans toute(s) catégorie(s) hors VTT, exemple une même catégorie ou toutes sont totalisées,. A la finale on additionne les points de chaque manche et le club qui obtient le plus grand score partira avec le trophée. S'il est gagné 3 ans de suite le club pourra le garder.

## **7 CAMPING**

Sur le terrain de Rugby à côté de la piste, WC, pas de douche, ni électricité. Pas de ramassage de déchets.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour laisser les lieux dans le même état que trouvés en arrivant.

**Camping gratuit.**

## **8 ACCES PISTE**

**En venant de Valence** : autoroute direction Grenoble puis Albertville, sortie Montmélian puis fléchage

**En venant de Annecy/Chambéry** : autoroute direction Grenoble puis Albertville, sortie Les Marches puis fléchage

**En venant de St Etienne/Lyon** : autoroute direction Chambéry puis Grenoble puis Albertville, sortie Les Marches puis fléchage





PISTE BMX

AIRE DE CAMPING